Jacques ATTALI le 10 avril dans les Deux-Sèvres, ouvrons le débat sur les outils de développement de la croissance !

mercredi 26 mars 2008, par lpe

Jacques ATTALI sera dans les Deux-Sèvres le 10 avril prochain sur une invitation du Club des entrepreneurs de Gâtine.

Président de la Commission pour la libération de la croissance, il reviendra au cours de cette soirée conférence sur les propositions émises par cette commission dans un document intitulé "**Mode d'emploi pour des réformes destinées à doper la croissance de la France**". Plus de 300 propositions au total qui d'après les membres de cette commission, doivent être toutes prises en considération, chacune étant un rouage de la mise en oeuvre de ce dispositif dynamique. Pourtant, certaines sont déjà utilisées par le Gouvernement, d'autres, ne le seront jamais.

Alors plutôt qu'un bloc de réformes, il faut peut être y voir davantage un réservoir d'idées pour faire progresser la croissance de notre pays.

A noter que lors de cette soirée, Monsieur ATTALI sera accompagné d'un autre membre de cette commission : un "bon élève" en terme de croissance : **Geoffroy Roux de Bezieux**, président de l'association Croissance plus, Président de Virgin Mobile, administrateur de PSA et... candidat à la Présidence de l'UNEDIC.

Afin de lancer le débat localement (tous les acteurs économiques de la région n'assisteront pas à cette soirée, et tous ceux qui y seront ne pourront pas poser leurs questions), le Petit économiste vous propose de débattre à travers des commentaires sur ces propositions de la Commission que vous pouvez consulter dans leur intégralité en cliquant ici.

Quelques pistes de réflexion sélectionnées parmi les propositions économiques :

- " ***Réduire les délais de paiement des PME*** par l'État et par les grandes entreprises à un mois à compter de la livraison et à dix jours pour la TVA, et instituer un statut fiscal simplifié pour les entreprises qui réalisent moins de 100 000 euros de chiffre d'affaires par an."

- "*Créer par redéploiement* ***une agence guidant dans un premier temps les TPE/PME de moins de 20 salariés dans leurs démarches administratives****, en leur adressant des réponses engageant l'ensemble des administrations*."

- "*Renvoyer l'essentiel des décisions sociales à la* ***négociation*** *en modernisant les règles de représentativité et de financement des organisations syndicales et patronales*"... il me semble que cette réforme est en cours.

- "*Mobiliser tous les acteurs pour l'emploi des jeunes et imposer à toutes les entreprises et collectivités publiques de* ***présenter chaque année un bilan de la diversité par âge, par sexe et par origine*** "... à manipuler avec précautions.

- " ***Réduire le coût du travail*** pour toutes les entreprises en transférant une partie des cotisations sociales vers la Contribution sociale généralisée (CSG) et la TVA**."... réduire le coût du travail dans les entreprises est effectivement une piste à explorer.**

- " ***Laisser à tout salarié le libre choix de poursuivre une activité sans aucune limite d'âge*** (une fois acquise la durée minimale de cotisation) en bénéficiant, à compter de 65 ans, d'une augmentation proportionnelle de sa retraite et en supprimant tous les obstacles aux cumuls emploi-retraite, et tous les dispositifs de préretraite**."... une bonne idée**

- "*Aider les commerçants et les fournisseurs indépendants à prendre part efficacement à la concurrence tout* ***en restaurant complètement la liberté des prix et de l'installation de tous les acteurs de la distribution, de l'hôtellerie et du cinéma****, dans le cadre des plans d'urbanisme*."... plans d'urbanisme ??

- "*Ouvrir très largement les professions réglementées à la concurrence sans nuire à la qualité des services rendus*."... plus de 90 professions sont réglementées en France, soit par l'exigence d'un diplôme, soit par l'achat d'une licence... difficile à accepter pour ceux qui remplissent actuellement ces conditions, à l'image des taxis.

- " ***Encourager la mobilité géographique*** *(par la création d'une Bourse Internet du logement social) et la mobilité internationale (notamment par une procédure souple de délivrance de visas aux étudiants, aux chercheurs, aux artistes et aux travailleurs étrangers, en particulier dans les secteurs en tension)*." Ce qui suppose d'alléger les procédures d'obtention des logements sociaux ainsi que la politique menée actuellement en matière d'immigration !

- "*Considérer la* ***formation de tous les chercheurs d'emploi comme une activité nécessitant rémunération*** *sous forme d'un « contrat d'évolution »*."

- " ***Sécuriser la rupture amiable du contrat de travail*** " La réforme semble être en cours

- "*Renforcer les régions et les intercommunalités en faisant* ***disparaître en 10 ans l'échelon départemental*** ." Et les Pays ??

Alors, bonne lecture de ce mode d'emploi de 245 pages, et à vos commentaires !

(Photos issues du site dédié à ce rapport : www.liberationdelacroissance.fr)

CR.